

Réf: Dossier 311752

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE RECYCLAGE ET  
D'ASSAINISSEMENT » en abrégé « SIRA »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
SELMER, Lot 3243, Ilot 370

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 03/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE  
RECYCLAGE ET D'ASSAINISSEMENT » en abrégé « SIRA »

Objet : - COLLECTE ET RECYCLAGE DES DECHETS ;  
- ENTRETIEN;  
- NETTOYAGE;  
- DISTRIBUTION DE PRODUITS CONSOMMABLES;  
- IMMOBILIER;  
- IMPORT-EXPORT;  
- PRESTATION DES SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON SELMER, Lot 3243, Ilot 370

Dirigeant(s) M BLAH BASSEU BENJAMIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04927 du 27/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29243/GTCA/RC/2024 du 27/05/2024

